

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

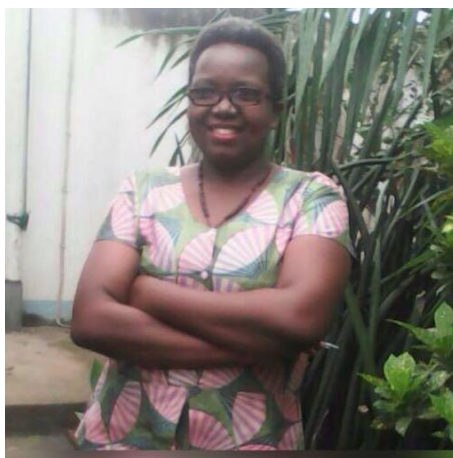
Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Inter africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. »

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°93 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».

Semaine du 8 au 14 janvier 2018



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 14 janvier 2018, au moins 476 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

TABLE DES MATIERES

PAGES

SIGLES ET ABREVIATIONS..... 3

0. INTRODUCTION..... 4

*I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L’HOMME*4

1.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE..... 4

1.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS DU SNR 4

1.1.2 DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES..... 4

1.2. DES PERSONNES ENLEVEES PUIS PORTEES DISPARUES..... 5

1.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES AGENTS DU SNR ET DES ADMINISTRATIFS
..... 5

*1.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR, DES
POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS*..... 6

1.5. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE..... 8

III. AUTRES FAITS RAPPORTES..... 8

*III.1. DES PERSONNES TUEES SUITE A LA JUSTICE POPULAIRE ET/OU REGLEMENT DE
COMPTE*..... 8

III.2. ACTES D’INTIMIDATION 8

IV. CONCLUSION..... 10

SIGLES ET ABREVIATIONS

BCB : *Banque de Crédit de Bujumbura*

BSR : *Bureau Spéciale de Recherche*

CNDD-FDD : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

ECOFO : *Ecole Fondamentale*

FNL : *Front National de Libération*

PJ : *Police Judiciaire*

SNR : *Service National de Renseignement*

UPRONA : *Union pour le Progrès National*

VBG : *Violences basées sur le genre*

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce numéro, des allégations de violations et des violations des droits de l'Homme ont été enregistrées : au moins 6 personnes tuées dont 1 cadavre retrouvé, 1 personne portée disparue, 3 torturées, 39 arrêtées arbitrairement et 2 victimes des VBG.

Des jeunes Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD au pouvoir, des agents du SNR, des policiers, ainsi que des administratifs sont pointés du doigt comme étant les auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Ce bulletin relève des cas d'assassinat, d'enlèvement, de torture et d'arrestation arbitraire dont sont victimes des présumés opposants du 3^{ème} mandat du Président Pierre Nkurunziza.

Des cas de violence basée sur le genre ont été relevés dans ce bulletin

Le phénomène de règlement de compte continue à se manifester dans différents coins du pays.

Le bulletin s'insurge contre l'impunité des crimes qui est accordée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.

Des arrestations arbitraires liées au vote du référendum pour le changement de la constitution ont été relevés dans ce bulletin.

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS ET DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES AGENTS DU SNR

Une personne tuée en commune et province Muyinga

En date du 8 janvier 2018 vers 21 heures, Juma Maurice, un commerçant de gros bétail à Kobero en commune Butihinda, province de Muyinga, est mort au cachot de la PJ Muyinga. Il a succombé suite à des tortures lui infligées après son arrestation par Gérard Ndayisenga responsable provincial du SNR à Muyinga. Selon des sources sur place, il lui accusait d'avoir assassiné feu Isaac Nzeyimana, échangeur de monnaie à Kobero.

I.1.2 DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Une personne tuée en commune Musigati, province Bubanza

En date du 11 janvier 2018, vers 17 heures, un corps sans vie d'Evariste Nyandwi, résidant au centre-ville de la commune Bubanza, originaire de la colline Gatwe, commune et province Kayanza, marié, a été découvert dans la forêt de la Kibira, du côté de la commune Musigati en province de Bubanza. Selon des sources sur place, la victime revenait de sa province natale après avoir vendu ses propriétés.

Il possédait une grande somme d'argent qui lui a été dépouillée par des gens inconnus. Le cadavre a été enterré en date du 12 janvier 2018 au cimetière de la commune Musigati.

Une personne tuée en Mairie de Bujumbura

En date du 9 janvier 2018, Vincent Ntiranyibagira, natif de la colline Muremera, commune Giheta, province Gitega a été tué dans des circonstances obscures. Selon nos sources, la soirée du 9 Janvier 2018, Vincent Ntiranyibagira avait quitté ses amis commerçants de la Galerie « Village Market » du centre-ville de Bujumbura pour se rendre à son domicile à Gihosha au quartier Mutanga Nord en Mairie de Bujumbura. Son corps a été retrouvé dans la matinée du 10 janvier 2018 devant le portail de l'hôpital Roi Khaled situé dans la zone Kamenge. Des sources sur place disent que Vincent Ntiranyibagira a été amené vers 1 heure du matin par un véhicule de type Hilux et sans plaque d'immatriculation. Après avoir déposé la victime étant à l'agonie, le véhicule est parti à toute vitesse sans attendre qu'il ne soit reçu par le médecin. Vincent Ntiranyibagira est alors décédé après le départ dudit véhicule. Les mêmes sources nous ont confié que le corps de la victime présentait une blessure au niveau du cou.

Deux personnes tuées en commune et province Kirundo

En date du 13 janvier 2018 vers 23 heures, sur la colline Rambo, commune et province Kirundo, le ménage d'André Nteziryayo a été attaqué par un groupe de gens non identifiés. Ils ont lancé une grenade qui a tué sa femme et son enfant de 3 ans et André a été grièvement blessé. Selon le chef de poste de police, des conflits fonciers seraient à l'origine et des enquêtes sont en cours.

1.2. DES PERSONNES ENLEVEES PUIS PORTEES DISPARUES

Une personne enlevée en commune Muyinga

En date du 10 janvier 2018, Issa Mugemancuro habitant le quartier Swahiri, commerçant de la ville de Muyinga a été arrêté puis porté disparu par des jeunes Imbonerakure avec certains agents de sécurité sur ordre du chef du SNR à Muyinga Gérard Ndayisenga. Des sources sur place indiquent que Issa Mugemancuro a été appelé au téléphone par des gens qui lui disaient qu'ils ont trouvé pour lui un marché de carburant de type mazout à Gasenyi. Arrivé à cet endroit, ces sources précisent qu'il a été arrêté à la barrière de Gasenyi par des Imbonerakure dont le nommé Shabani Nimubona responsable des Imbonerakure dans la province Muyinga, en même temps chef de la zone Cumba. Les mêmes sources font savoir que le chef de SNR à Muyinga, Gérard Ndayisenga est venu récupérer ce commerçant puis l'a conduit vers un endroit inconnu.

1.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES AGENTS DU SNR ET DES ADMINISTRATIFS

Deux personnes torturées en commune et province Muyinga

En date du 8 janvier 2018, Sauda Ntahondereye, âgée de 34 ans, résidant à la sous colline Ntita, colline Kobero, commune Butihinda, province Muyinga et Kagubire ont été torturés par Gérard Ndayisenga, responsable provincial du SNR à Muyinga. Selon nos sources, les victimes étaient accusées d'être auteurs présumés de l'assassinat d'Isaac Nzeyimana, échangeur de monnaies et de

Sezirahiga, taxi motard qui a eu lieu à Kobero, commune et province Muyinga en date du 5 janvier 2018.

Une personne torturée en commune Ntega, province Kirundo

L'information parvenue à la ligue Iteka en date du 8 janvier 2018 indique qu'en date du 5 janvier 2018, Samson Uwizigiyimana, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, de la colline Rushubije, commune Ntega, province Kirundo a été arrêté à son domicile par le chef de zone Rushubije Emmanuel Rwasa accompagné par des Imbonerakure. Selon des sources sur place, il a été accusé d'enseigner à ses voisins les méfaits du référendum pour le changement de la constitution et qu'Agathon Rwasa peut gouverner le pays. Samson Uwizigiyimana a été torturé et conduit au lac de retenue Kabamba pour y être jeté tout en l'importunant d'appeler Agathon Rwasa à son secours. Les mêmes sources ajoutent qu'il a été conduit au cachot de la zone Rushubije et y a passé 3 jours jusqu'au paiement d'une rançon de 100 000 fbu.

1.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES IMBONERAKURE, DES AGENTS DU SNR, DES POLICIERS ET DES ADMINISTRATIFS

Une personne arrêtée en commune Kayokwe, province Mwaro

En date du 9 janvier 2018, un prénommé Lazare habitant au chef-lieu de la commune Kayokwe, province Mwaro, directeur de l'ECOFO Kibumbu II, a été arrêté à son domicile par Rénovat Ntungicimpaye, responsable du SNR à Mwaro et conduit au cachot de PJ de Gatare. Selon des sources sur place, il a été accusé d'avoir participé à une réunion clandestine du parti FNL aile d'Agathon Rwasa à Nyabihanga en date du 7 janvier 2018.

Une personne arrêtée en province Muramvya

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 janvier 2018 indique qu'en date du 7 janvier 2018, Dieudonné Habonimana, enseignant à l'ECOFO Rurenda, originaire de la colline Cumba, commune Rutegama, province Muramvya et membre du parti Uprona aile Nditije, a été arrêté à son domicile par le chef de poste de police de Rutegama et incarcéré au cachot du même poste. En date du 8 janvier 2018, il a été conduit au cachot de police de Muramvya puis emmené à dans un lieu inconnu à Bujumbura par le chef du SNR Muramvya en date du 9 janvier 2018. La victime est accusée d'avoir envoyé un message sur WhatsApp dans le groupe appelé « Iterambere » (le développement de la commune Rutegama) qui disait qu'une réunion avait été tenue dans le but de préparer l'assassinat de Rwasa.

Vingt-trois personnes arrêtées en zone urbaine de Cibitoke, Bujumbura Mairie

En date du 8 janvier 2018, des policiers et des militaires ont fait une fouille perquisition dite de contrôle des irréguliers de la 7^{ème} à la 9^{ème} avenue du quartier Mutakura, zone urbaine de Cibitoke, commune Ntahangwa, Bujumbura Mairie. Vingt-trois personnes ont été arrêtées et conduites au bureau de la zone Cibitoke. Elles ont toutes été relâchées après avoir donné une rançon de 10 000 fbu chacune.

Quatre personnes arrêtées au centre-ville, Bujumbura Mairie

En date du 12 janvier 2018, vers 11 heures, des policiers en tenue civile à bord d'un véhicule de type Coaster ont arrêté quatre personnes au bistrot dit « la Patience » en face de la BCB siège et embarquées dans le bus qui serait loué par un policier surnommé Cinjire. Selon des sources sur place, elles ont été conduites au cachot du BSR et ont été relâchées après avoir payé une somme allant de 10 000 à 20 000 fbu.

Une personne arrêtée en commune Mukaza, Mairie de Bujumbura

En date du 9 janvier 2018, un certain Kinyange, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, a été arrêté en Mairie de Bujumbura. Selon des sources sur place, il prenait son petit déjeuner à la cafétéria dit chez Simbare, lorsqu'il a été interpellé par des agents du SNR burundais. Le lieu de sa détention n'est pas connu.

Deux personnes arrêtées en commune Nyabihanga, province Mwaro

Une information parvenue en notre rédaction en date du 8 janvier 2018 indique qu'en date du 7 janvier 2018, vers 13 heures, l'administrateur de la commune Nyabihanga Adrien Ntunzwenimana a arrêté Stany Ntakarutimana et Innocent Niyonkuru, respectivement Président et secrétaire communal du parti FNL aile d'Agathon Rwasa. Selon des sources sur place, ils ont été arrêtés sur ordre de cet administrateur, accusés de tenir une réunion clandestine. Les mêmes sources disent qu'ils ont été interceptés lorsqu'ils accompagnaient leurs visiteurs. En cours de route, ils ont été embarqués à bord du véhicule de l'administrateur qui les a conduits au cachot de la police à Nyabihanga.

Une personne arrêtée en commune de Busoni, province Kirundo

En date du 10 janvier 2018, commune de Busoni, Astère Tumukunde, enseignant à l'ECOFO de Sigu, membre du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, a été arrêté sur son lieu de travail par des Imbonerakure de la commune Busoni province Kirundo. Selon des sources sur place, il a été tabassé par ces Imbonerakure avant de le remettre au chef de zone Nyagisozi, Juvénal Ndorere. Astère Tumukunde a été accusé de sensibiliser à la population de voter « NON » au référendum constitutionnel. Il a été conduit dans un endroit inconnu.

Une personne arrêtée en commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural

En date du 11 janvier 2018, sur la colline Kinyinya I, zone Rukaramu, commune Mutimbuzi, province Bujumbura rural, Louis Nahimana, enseignant à l'ECOFO Kinyinya I a été arrêté par la police en complicité de sa directrice Adèle Nikunda. Louis Nahimana a été incarcéré au cachot de police de la zone Rukaramu puis transféré au cachot de la commune Kabezi en date du 12 janvier 2018. Selon des sources sur place, il est accusé de dire à sa directrice qu'il ne contribuera pas aux élections de 2020 parce qu'il venait de dépenser beaucoup d'argent lors de la fête de son mariage en date du 6 janvier 2018.

Cinq personnes arrêtées en commune Rugazi, province Bubanza

L'information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 janvier 2018 indique qu'en date du 6 janvier 2018, sur la colline Kirengane, commune Rugazi, province Bubanza, 5 membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, Christophe Nyabenda, Jean de Dieu Bigirimana, Egide Ndayiragije, Irakoze et Habonimana ont été arrêtés par la police. Selon des sources sur place, ils sont accusés de tenir une réunion clandestine. Ils ont été conduits au cachot du commissariat provincial de police à Bubanza.

1.5. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Une personne violée en commune et province Rutana

En date du 11 janvier 2018, pendant la nuit, sur la colline Rutana à Birongozi, commune et province Rutana, une femme prénommée S. de 4 enfants a été violée à la maison par 5 personnes non identifiées en l'absence de son mari, selon des sources sur place. Cette victime a été conduite à l'Hôpital de Rutana pour bénéficier des soins.

Une personne violée en commune Kiganda, province Muramvya

En date du 8 janvier 2018, sur la colline Kanyami, commune Kiganda, province Muramvya, E. M., une aliénée mentale, a été violée par Samson Gahungu de la même colline. L'auteur a été incarcéré à la prison centrale de Muramvya.

III. AUTRES FAITS RAPPORTES

III.1. DES PERSONNES TUEES SUITE A LA JUSTICE POPULAIRE ET/OU REGLEMENT DE COMPTE

Une personne tuée en commune Nyabiraba, province Bujumbura rural

En date du 12 janvier 2018, vers 5 heures, sur la colline Kizunga, zone Matara, commune Nyabiraba, province Bujumbura rural, Anitha Muzenga, fille de Bernard Muzenga a été tuée décapitée par son mari, Léonidas Niyongabo. Selon des sources sur place, le mobile de cette tuerie reste inconnu.

III.2. ACTES D'INTIMIDATION

Discours d'intimidation en province Cankuzo

En date du 9 janvier 2018, le Gouverneur de province Cankuzo, Désiré Njiji a tenu une réunion sur l'évaluation de la situation sécuritaire, la contribution pour les élections de 2020, la contribution pour la construction du stade de Cankuzo ainsi que les divers. Au cours de cette réunion, il a mis en garde les ONG qui présentent un programme à réaliser mais qui enseignent autre chose sur terrain, qui transmettent les rapports de sécurité à Genève en faisant une observation sur les droits humains ou en sensibilisant de voter « NON » au référendum.

Contribution forcée en commune Kinyinya, province Ruyigi

En commune Kinyinya, province Ruyigi, une contribution mensuelle de 5 000 fbu est demandée à chaque infirmier de l'hôpital Kinyinya par la direction de l'hôpital. Selon des sources sur place, la direction dit que cette contribution est destinée au développement de la commune, mais ils ne reçoivent pas de reçu ou quittance.

Actes d'intimidation en commune et province Makamba

En date du 10 janvier 2018, s'est tenue une réunion à l'intention des responsables de dix ménages sous la direction de Gad Niyukuri, gouverneur de la province Makamba. Ce dernier a recommandé aux responsables de dix ménages d'aligner derrière eux toutes personnes en âge de voter sous leur responsabilité le jour de l'enrôlement et du vote du référendum pour le changement de la constitution. Selon Gad Niyukuri, ces derniers devront se rendre compte que toutes les personnes sous leur responsabilité se seraient présentées.

Dans la même province en date du 11 janvier 2018, au stade de Makamba lors d'une campagne de sensibilisation pour voter pour le prochain référendum pour le changement de la constitution effectuée dans toutes les communes de la province Makamba, Gad Niyukuri a réitéré des mises en garde contre ceux qui s'y opposeraient. Après lecture de tous les articles sans aucune explication, ce gouverneur a exigé à tous ceux qui étaient présents de voter pour le prochain référendum pour le changement de la constitution.

Les menaces ont été spécialement adressées à un groupe de 12 personnes dont il n'a pas évoqué les noms.

Contributions forcées en commune Ntega, province Kirundo

Depuis le 10 janvier 2018, Nkurunziza, chef de colline Kanyinya, commune et province Kirundo, en complicité avec les Imbonerakure Bingwa, Musani, Nzungu et Tombora arrêtent les passants et leur exigent une somme de 5000 fbu pour la contribution aux élections de 2020 mais sans quittance. Selon des sources sur place, ils arrêtent surtout les gens de la commune Ntega qui se rendent au marché de Kirundo et quelques petits commerçants. Celui qui refuse de donner la contribution est battu jusqu'au paiement de cette somme. Le cas est connu par les autorités mais aucune action n'est faite.

IV. CONCLUSION

Des violations des droits de l'Homme et allégations de violations, consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans différents coins du pays.

Des cas d'assassinat, de torture, d'enlèvement, d'arrestation arbitraire et illégale ciblés à l'endroit des présumés opposants du pouvoir du CNDD-FDD surtout des membres du parti FNL aile d'Agathon Rwasa sont signalés.

Des cas de violences basées sur le genre sont également signalées dans ce bulletin.

Des actes d'intimidation liés au référendum pour le changement de la constitution de la République, des contributions forcées, commis par des administratifs et des Imbonerakure, issus du parti CNDD-FDD constituent une source de menaces à la population.